

Saint-Jérôme, le 8 décembre 2010

Madame Sonia Chartrand, technicienne
Secteurs industriel et municipal
Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs
100, boul. Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6

Installations Transport Laurentides
Direction Principale Transport Sud-
ouest
Hydro-Québec TransÉnergie
200 rue J.F. Kennedy
Saint-Jérôme(Qc)
J7Y 4B7 – Étage RC

Tél. : 450 436-1227, poste 3034
Télec. : 450 431-3055
C. élec.:garneau.jerome@hydro.qc.ca

Votre numéro de référence : 7610-14-01-05108-01

Poste de Lanaudière – Précisions sur l'étude de bruit

Madame,

La présente fait suite à des discussions tenues le 25 octobre dernier à Québec entre des représentants de la direction des politiques de la qualité de l'atmosphère de votre ministère et nos représentants. Des précisions peuvent maintenant être apportées pour répondre à vos questions concernant le rapport de l'étude de bruit intitulée «Poste de Lanaudière – Évaluation des niveaux de bruit et de la vulnérabilité acoustique du poste» produite par la firme SNC-Lavalin Environnement Inc. que nous vous avons transmis plus tôt cette année. Le rapport fait état des résultats des mesures de bruit et des simulations sonores du poste. Nous attirons votre attention sur l'annexe C qui présente les résultats détaillés pour chacun des quinze points de mesure, incluant la valeur du facteur de correction pour le caractère tonal Kt. Nous attirons également votre attention sur le fait que la plainte de bruit provient du quartier résidentiel qui correspond aux points de mesures # 13, 14 et 15.

Le tableau 1 ci-après reproduit les résultats des mesures de bruit (T3 et S3 hors tension), des simulations sonores de la situation actuelle (tous les équipements sous tension), le facteur de correction Kt, le facteur de correction pour les bruits d'impact Ki et le critère de bruit selon le zonage et le bruit résiduel tel que donné dans le rapport. Les facteurs de correction Kt et Ki sont donnés à titre indicatif. La valeur de Ki a été calculée en se basant sur la moyenne des manœuvres des disjoncteurs pneumatiques et SF6 du poste pour les années 2000 à 2006. Cette moyenne est de 787 manœuvres par an pour l'ensemble des équipements. Comme nous ne disposons pas de la répartition de ces manœuvres au cours de la journée, nous avons fait l'hypothèse pessimiste que toutes les manœuvres se produisaient pendant la période de nuit (19 h à 7 h) pour effectuer le calcul de Ki.

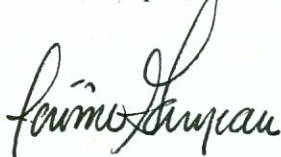
La lecture de cette étude nous apprend que les niveaux sonores produits par le poste en milieu résidentiel sont conformes aux exigences et ce, même si l'on appliquait les facteurs de correction Kt et Ki.

Nous espérons que ces données répondent à vos attentes. Si vous avez des commentaires ou des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Tableau 1 : Sommaire des niveaux sonores et des facteurs de correction

Point #	Niveau mesuré (dBA)	Niveau calculé (dBA)	Kt	Ki	Critère de bruit (dBA)
1	50,3	53,0	0	6,2	N/A
2	52,4	56,0	0	0,0	N/A
3	49,4	53,0	5	2,9	N/A
4	51,1	56,0	5	2,9	N/A
5	50,0	56,0	0	3,3	N/A
6	64,1	67,0	5	0,0	N/A
7	60,3	65,0	5	5,5	N/A
8	59,7	59,0	0	7,1	N/A
9	53,7	58,0	0	7,7	N/A
10	44,0	47,0	0	4,1	70
11	42,1	43,0	0	2,3	70
12	41,4	42,0	0	0,0	70
13	33,6	38,0	0	3,2	44
14	39,7	43,0	0	3,0	46
15	38,0	42,0	0	4,4	49

Veuillez accepter, Madame, nos plus cordiales salutations.



Jérôme Garneau
Chef installation - I

Cc. Bernard Massé, directeur régional
Dominique Chartier, chef Environnement